

Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: 24 (1978)

Heft: 10

Anhang: [Nouvelles locales] : Algérie, Liban, Maroc, Tunisie, Cameroun, Côte d'Ivoire, Rwanda, Ile Maurice, Guinée, Madagascar, Ouganda

Autor: Meylan, Marc

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ALGERIE

Ambassade, 27 Bld Zirout Youcef, de 9 h à 12 h du dimanche au jeudi, Boîte postale 482, Alger-Gare, Algérie.

Nouvelles de l'ambassade

Les mois d'été ont connu une nouvelle avalanche d'arrivées et de départs.

En date du 12 juin 1978, M. l'Ambassadeur et Mme Ernst Andres sont arrivés par bateau à Alger en provenance de notre ville fédérale. Nous leur souhaitons la bienvenue et formons nos meilleurs vœux pour le plein succès du mandat que le Conseil fédéral a confié à M. l'ambassadeur Andres.

Quelques semaines plus tard, M. et Mme Jean-Marc Boillat quittaient, pour rentrer à Berne où M. Boillat fut nommé remplaçant du chef de la Division Politique I.

Promu chef de chancellerie à Kinshasa, M. Arnoldo Lardi a quitté le 24 juin Alger où il se dévoua pendant plus de quatre ans au service de la colonie. Pour le remplacer, M. Ramon Zehnder est venu de Berne. Il a repris l'appartement que M. Lardi occupait.

Il peut être atteint par téléphone au 78-15-53, en dehors des heures de service de l'ambassade. M. Marcel Wüthrich a regagné Berne pour se préparer aux examens finals du stage. Il sera ensuite transféré à Los Angeles.

La dernière arrivée, Mlle Christine Mathis, est venue de Berne pour remplacer Mlle Agnès Zimmermann que le Département a transférée à Rio de Janeiro. Enfin, dès le 1^{er} août, l'ambassade a une nouvelle téléphoniste, Mlle Djamilia Oualiken, qui a remplacé Mme Nadia Ben Mohamed qui va rejoindre son mari en France.

Fête du 1^{er} Août

Célébrée dans le jardin pavoisé de la résidence, la fête du 1^{er} Août connaît un très grand succès.

L'Ambassadeur de Suisse et Mme Ernst Andres et le comité de l'A.S.A. avaient adressé à tous les Suisses en Algérie dont la présence était connue une invitation à participer à cette fête. Vers 20 heures, après un rafraîchissement, environ 150 personnes, dont de nombreux enfants, écoutèrent l'allocution de M. l'Ambassadeur, les paroles de bienvenue du président de l'A.S.A. puis le discours du Président de la Confédération. Après les discours, chacun se dirigea vers les grils où se rôtissaient les saucisses de Swissair, qui furent accompagnées d'un buffet bien garni et d'un vin de nos coteaux suisses.

Avec impatience, les enfants attendirent le départ du cortège aux lampes qui leur avait été proposé et la soirée se termina par un feu d'artifice qui fut particulièrement réussi.

LIBAN**Beyrouth**

Ambassade, rue John-Kennedy, Immeuble Achou, case postale 172, Beyrouth ; de 9 heures à 12 heures du lundi au vendredi. Tél. 366-390/1.

MAROC**Accord d'indemnisation avec le Maroc pour les ressortissants suisses**

Le Conseil fédéral a approuvé récemment un projet de message à l'Assemblée fédérale relatif à l'accord avec le Maroc, signé à Rabat le 6 juin dernier, concernant le règlement des conséquences financières résultant de la reprise par l'Etat marocain des immeubles agricoles ayant appartenu à

des ressortissants suisses. Selon cet accord, le gouvernement marocain versera une indemnité globale et forfaitaire pour les biens, droits et intérêts suisses touchés par les mesures de reprise précitées. (ats)

MAROC

Rabat Ambassade de Suisse
Boîte Postale 169
Square Condo-de-Satriano.

Casablanca

Consulat, 79, Mahaj Al Hassan Al-Tani (avenue Hassan II)
(De 9 h à 12 h du lundi au vendredi)
Case postale 5.

Les activités du Cercle suisse de Casablanca

Le dynamisme du président J.-R. Campiche n'a cessé de tenir en mouvement notre colonie suisse qui se renforce de temps à autre de jeunes éléments venant du Maroc à titre de l'assistance technique.

Le 27 janvier, nos Vaudois accompagnés de compatriotes et d'amis, ont splendidement fêté l'indépendance de leur joli canton. Environ 80 convives sont venus assister à cette soirée, toujours très appréciée. M. le consul Monney faisait un exposé très brillant, traitant des actions du major Tavel et mettant en lumière toute cette époque qui précède le détachement du pays de Vaud du canton de Berne. Un repas succulent, pardon, une authentique « Bernerplatte », clôturait la partie officielle. La soirée continuait par la projection de films magnifiques, venus spécialement de Suisse pour cette soirée, faisant revivre, en entier, la Fête des Vignerons 1977, à Vevey. Ce fut une petite compensation pour ceux qui n'avaient pu assister à cette fête.

Vendredi 17 février réunissait au Cercle suisse une quarantaine de convives pour assister, après un dîner, particulièrement bien préparé par notre gérante, Mme Delbreil, à un loto monstre qui amusait jeunes et moins jeunes. L'organisation des jeux avait été parfaitement préparée par M. Séchaud et M. Brenner, et des applaudissements nourris suivaient la distribution des lots les plus amusants. Heureusement que la plupart de nos Suisses se trouvaient munis de voitures, leur permettant d'emporter leurs lots gagnés.

Le 27 février, le président Marc Meylan réunit une salle comble pour la traditionnelle soirée de la Société helvétique de bienfaisance dont la présidence d'honneur se trouvait assurée par M. Weber, ambassadeur de Suisse auprès de Sa Majesté Hassan II.

Après une chaleureuse bienvenue souhaitée par le président Meylan, M. l'ambassadeur Weber s'adressait à nos compatriotes et amis, ils étaient près d'une centaine, quelques paroles allant droit au cœur. Mettant en lumière les activités de la S.H.B., les inlassables efforts de son comité, de son président en particulier, pour aider ceux qui n'ont point été facilités par le destin. M. l'Ambassadeur a été remercié par des applaudissements nourris.

La « Fondue » (fromage arrivé le jour même, par Swissair), préparée et servie par les dames de la colonie, toujours dévouées au poste, a eu un plein succès, la qualité étant comme toujours de premier plan. La salle étant comble, il n'y avait plus de place pour les danseurs. La soirée s'achevait avec la musique folklorique suisse.

A peine quelques jours plus tard, mercredi 1^{er} mars, nos amis neuchâtelois organisaient la soirée de leur indépendance toute empreinte de l'aristocratique et fière conception neuchâteloise. Une décoration adéquate avec des images partant de Cressier vers la Collégiale, donnait l'aspect à la fois, riant et austère de cette belle région.

Nos amis neuchâtelois, après avoir dégusté la daube neuchâteloise, ont fêté tard dans la nuit.

Le 17 mars, le comité du Cercle, toujours désireux de donner suite aux suggestions de ses membres, a organisé une fondue bourguignonne. Ce plat a donné lieu à une dégustation en cercle d'amis où rires et bons mots

ont fusé tout le long du repas. Une soirée dansante a facilité la digestion de la fondue bourguignonne.

Devant tant d'efforts et de bonne volonté, nos Suisses du Valais n'ont pas voulu être en retard et déjà, le vendredi 31 mars, une soirée râcllette a eu le plus vif succès. Devant chaque table était installé un appareil spécial mis gracieusement à la disposition du cercle par M. Séchaud. De cette façon la râcllette fut préparée par un chef de table bénévole et la dégustation, arrosée, par un excellent vin blanc marocain, a été absolument parfaite. On aurait pu se croire dans une pinte du Valais. Bravo pour les organisateurs.

Le 21 avril, la soirée zurichoise fut ouverte par la marche du « Sechseleuten » suivie de chansons folkloriques suisses. Toute la salle était décorée aux couleurs bleues et blanches et de jolies photos, aux murs, du vieux Zurich, faisaient vibrer le cœur de nos compatriotes. Un plat zurichois, émincé de veau avec Rösti, complétait une ambiance vraiment plaisante. Que le comité du Cercle, son président en particulier, soient remerciés ici pour le constant effort, maintenant en bonne harmonie la vie de notre colonie suisse.

Soient encore mentionnés ici les déjeuners des hommes d'affaires suisses tous les premiers jeudis du mois. La présence de M. le consul Monney, renforcée de temps à autre par celle de M. l'ambassadeur Weber, assure à ces déjeuners un caractère particulièrement intéressant et semi-officiel. D'une manière générale, au café, un conférencier bénévole développe un problème d'actualité qui est suivi d'une discussion générale y afférente.

Le 12 mai 1978, 19 heures Assemblée générale de la Société helvétique de bienfaisance

Une trentaine de membres ont répondu à la convocation du président Meylan.

Il ouvre la séance par la lecture du rapport moral qui fait ressortir toutes les activités du comité : soutien à plusieurs compatriotes âgés, dépannage de compatriotes de passage en panne, prêts remboursables pour des Suisses en difficulté momentanée, le tout ayant été possible grâce aux cotisations et dons.

Le président termine en souhaitant que davantage de compatriotes fas-

sent acte de solidarité en se joignant à la S.H.B.

M. Arigoni donne ensuite lecture des comptes recettes et dépenses ainsi que des disponibilités restantes.

Après lecture du rapport du commissaire aux comptes, M. Zuber, l'Assemblée générale les approuve.

Renouvellement du comité, lequel est statutairement démissionnaire. M. le docteur Witz ayant déclaré ne plus vouloir faire partie du comité, tout en continuant à soigner gratuitement nos compatriotes malades nécessiteux.

Sur la proposition de M. Schumperli, le président et le comité sont réélus par acclamation, Mme Reine Meylan succède au docteur Witz. La séance est levée à 19 h 45.

Appel à la solidarité de la colonie suisse au profit de la Société helvétique de bienfaisance

Tous les Suisses du Maroc devraient devenir membres de notre Société. 50 Dirhams par an.

Un geste de générosité que chacun voudra faire en pensant aux bienfaits que la S.H.B. doit prodiguer à tous ceux qui sont en difficulté et qui s'adressent à elle.

Le Président,
Marc Meylan.

Rue El Farabi à Casablanca

Vendredi 12 mai 1978 à 20 heures

M. J.-R. Campiche, président du Cercle suisse, ouvre l'Assemblée générale annuelle. Après avoir fait certifier la feuille de présence (le nombre des présents ayant augmenté d'une dizaine), le président fait adopter le procès-verbal de l'Assemblée générale 1977. Il lit ensuite son rapport moral qui fait état de la vibrante activité de son comité, tout le long de l'année, laquelle s'étire de la dernière Assemblée générale à ce jour.

Le président effleure la situation financière, toujours difficile, celle-ci se soldant, après un mouvement de plus de 26 000 dirhams aux dépenses, avec un solde favorable d'environ DH : 200. Le Cercle assure la bonne marche de la salle suisse, organise, en dehors, de nombreuses manifestations énumérées ci-dessus, l'arbre de Noël des enfants, etc. Le président Campiche remercie M. le consul Monney et Madame, les membres de son comité toujours sur la brèche, ainsi que nos compatriotes qui soutiennent par leur présence les activités du Cercle. M. Campiche très applaudi passe la parole

à M. Schumperli qui, en l'absence de M. Brenner, trésorier, donne lecture de l'ensemble des recettes et dépenses. M. Zuber donne ensuite lecture de son rapport en qualité de commissaire aux comptes. Les comptes sont approuvés à l'unanimité sans discussion.

L'ordre du jour appelle le renouvellement du comité en entier, en conformité avec les statuts. Le président signale que Mme Tassopoulos, obligée de quitter le Maroc pour suivre son mari, n'acceptait pas son éventuelle réélection. M. Campiche, pour des raisons de santé, envisagerait d'être libéré de la charge de la présidence.

M. Salzmann demande ensuite la parole. Il remercie le président Campiche et son comité au nom de la colonie suisse et de la Société immobilière suisse pour l'infatigable effort prodigué pour la bonne marche de la salle suisse. Au temps où notre colonie comptait plus de 2 000 membres, tout cela était facile, aujourd'hui avec 550 membres, un effort considérable est nécessaire pour maintenir l'équilibre. Le comité sortant a fait un magnifique travail. Il exprime le vœu que le président Campiche retrouve rapidement sa bonne santé habituelle et propose de réélire le président et son comité par acclamation. Des applaudissements prolongés attestent cette réélection. M. Campiche remercie l'Assemblée et propose de désigner à la place de Mme Tassopoulos, Mme Annette Salzmann. Cette proposition, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Passant aux questions diverses, les difficultés du Cercle de bridge sont soulevées. Sur la demande de M. Campiche, le comité tentera de résoudre les problèmes.

Le président passe la parole à M. le consul Monney : M. le Consul remercie les deux comités pour le travail accompli. Il met en lumière l'intelligente action et le dévouement de tous pour assurer une marche heureuse de l'ensemble de la colonie suisse. Les quelques mots de M. le consul Monney sont très applaudis.

Il est près de 21 h 30 quand le président Campiche déclare l'Assemblée close.

Après un buffet self-service, un film très réussi sur le tir en Suisse, est suivi avec un intérêt général bien compréhensif. La soirée se termine, non loin de 23 heures.

AU PAYS

Mise en place du deuxième pilier : prévoyance professionnelle

Après un projet présenté par le Conseil fédéral et adopté au National, deux nouveaux projets viennent d'être présentés. La mise au point et l'éventuelle mais nécessaire adoption interviendra, mais il faudra du temps.

Redressement des finances de la Confédération

Un nouveau projet T.V.A. vient d'être adopté par le Conseil aux Etats. Imposition des biens de première nécessité 2,5 %. Restauration et hôtellerie 5 %, le reste 8 %.

Impôts sur le revenu

Une refonte fédérale s'impose. Exemple : une personne mariée, sans enfant, gagne 20 000 F par an. Impôts cantonaux et communaux atteignent en moyenne 854 F au canton de Zurich, 1 762 F dans celui de Fribourg, etc.

Organisation des Suisses de l'étranger

Notre président, Louis Guisan, à la journée du 28 février, a démissionné. Nous perdons un père, un guide dévoué et sûr. Qu'il soit remercié ici de tout cœur pour tout ce qu'il a fait pour nous. La présidence a été confiée au docteur Alfred Weber, conseiller national d'Aldorf, parti radical, né en 1923.

Les tâches du nouveau président seront multiples et lourdes. Le projet de la nouvelle Constitution, projet auquel la plus grande attention doit échoir, ne mentionne que très vaguement la cinquième Suisse, les Suisses de l'étranger. C'est le moment de donner à nos délégués des instructions précises et formelles.

Cent-cinquantième anniversaire de la naissance d'Henry Dunant

Il a créé la section genevoise de la Croix-Rouge suisse.

Alliance universelle des Unions chrétiennes des jeunes gens.

Institution Henry-Dunant.

Comité international de la Croix-Rouge, Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge.

Projet pour un nouvel article constitutionnel sur la participation

Rejeté par le Souverain il y a deux ans, un nouvel article vient d'être présenté par la commission ad hoc. Projet intéressant mais délicat dans la conjoncture actuelle.

Votations fédérales en 1978

Celles du 26 février 1978.

Vous connaissez les résultats. Nous pouvons dire que le Souverain suisse reste raisonnable et clairvoyant, la participation à cette votation a dépassé 47 %.

Le 28 mai prochain

Voici une quintuple votation :

- 1^o Aide aux hautes écoles et à la recherche
- 2^o Loi sur la protection de la grossesse
- 3^o Augmentation du prix du pain
- 4^o Introduction de l'heure d'été
- 5^o Initiative Berthoud pour dimanches sans voiture

Les problèmes de ces votations sont très discutés. Soit mentionné que l'heure d'été ne convient pas au travail de la paysannerie suisse. L'affaire des dimanches sans voiture est contre les arrangements internationaux que la Suisse a signés et notre position géographique ne permet pas de fermer nos frontières aux voitures étrangères sous prétexte que les Suisses veulent se promener à pied ce jour-là. Pour le pain, bien des compatriotes penseront qu'il vaudrait mieux imposer davantage l'essence que le pain.

Pour l'aide aux hautes écoles, certains diront que nous avons déjà trop d'universitaires qui sont sans situation, etc. Nous attendons donc avec impatience le résultat de ces votations.

Le 24 septembre 1978

Vote sur la constitution du nouveau canton du Jura

Il est hautement souhaitable que la votation soit favorable au Jura. Ce n'est point sûr, étant donné les tendances à la violence qui se manifestent dans cette région. (Tout dernièrement deux attentats à Porrentruy).

COMMUNICATIONS OFFICIELLES

L'ambassade de Rabat nous communique

- M. Jean-Pierre Ballaman, chef de chancellerie, a quitté Rabat au mois de février 1978, pour Besançon.
- Le nouveau chef de chancellerie, M. Armin Meilé, est arrivé à Rabat le 31 janvier 1978, venant de Los Angeles. M. Meilé est marié.

Le consulat de Suisse, par sa lettre du 23 janvier 1978, nous demande de communiquer ce qui suit :

Une école d'infirmières et d'infirmiers d'Etat français est ouverte depuis 1960 à Casablanca, 40, rue Hadj-Amar-Riffi.

Les candidats et candidates aux examens d'entrée doivent être âgés de 17 ans au 1^{er} octobre qui suit leur entrée à l'école.

Il n'est pas fixé d'âge limite.

La délégation générale de la Croix-Rouge française fournit tous les renseignements complémentaires voulus.

LE CONSULAT DE CASABLANCA COMMUNIQUE

Carnet blanc

- Franz Brigitte Madeleine Juliette, de Hilterfingen/EE et Jeorgelin Marc Raymond Pierre, le 7 avril 1978, à Casablanca.
- Matter Francine, de Zurich et Oberglatt/ZH et Gimenez Julien, le 2 mai 1978, à Mohammedia.

Carnet rose

Dubey Sylvain André, né le 25 février 1978 à Casablanca, fils d'Etienne et Joëlle Marie Madeleine, née Cottier. Girardin Eric Florian Marcel, né le 7 avril 1978 à Casablanca, fils de Marcel et Chantal Marcelle Joséphine Virginie, née Castori.

Imhoos Vanessa, née le 22 avril 1978 à Casablanca, fille de Philippe Robert Emile et Evelyne Boccato.

Nécrologie

Fete Micheline, originaire de Cortébert/BE, décédée le 11 janvier 1978 à Safi, dans sa 50^e année.

Vagnieres Ottile Jeanna Augustine, originaire de Rueyres/VD, décédée le 2 février 1978 à Marrakech, dans sa 69^e année.

ADRESSES UTILES A CASABLANCA

Maison des Suisses, 27, rue Henri-Dunant (ex Félix et Max Guedj) Tél. : 26-93-68.

Cercle suisse : Président J.-R. Campiche, 44, rue Mohamed-Smiha, Directeur général de Somachim (Ciba-Geigy-Maroc).

Les trois réunions tenues jusqu'à ce jour ont confirmé le résultat puisqu'elles ont réuni chacune plus de 70

personnes friandes de saucisses et autres spécialités suisses.

Le comité tentera encore de mettre sur pied les autres activités demandées dans le sondage et ceci dans le programme automne-hiver 1978-1979 (pique niques, rallye, visites d'usines, etc.).

Rédacteur du bulletin : F. Salzmann C/o Sidana, B.P. 3.102 - Casablanca - Tél. : 24-21-66 et 24-71-67.

Société helvétique de bienfaisance : Président Maître Marc Meylan, rue Farabi à Casablanca.

TUNISIE



Nouvelle adresse
Ambassade de Suisse
10, rue Ech-Chenkiti
MUTUELLEVILLE-TUNIS

L'ambassade cōmmunique

M. Bruno Stöckli, premier secrétaire, quittera la Tunisie début novembre pour être transféré à São Paulo où il est nommé consul général. Il sera remplacé par B. Bruno Knellwolf, jusqu'ici consul à Milan au consulat général de Suisse.

M. Pierre Jeandupeux, directeur de Swissair, est arrivé à Tunis en juillet.

Il remplace M. Fred Kälchli qui a regagné la Suisse pour y prendre d'autres fonctions.

L'Union suisse communique : Reprise des activités de l'Union suisse

L'Union suisse de Tunisie, qui avait été mise en veilleuse à la suite du manque d'intérêt de ses membres et de la démission en bloc du comité, a repris ses activités début 1978 à la demande des Suisses résidents permanents en Tunisie.

Un comité de sept personnes a été formé et sous la présidence de M. Jean Joray, chef d'escale de Swissair, a préparé un programme d'activités pour 1978.

Un sondage effectué en début d'année parmi la colonie suisse a révélé que nos compatriotes recherchent surtout un contact entre eux et pour leurs enfants, ceci de préférence autour d'une table bien garnie.

CAMEROUN



YAOUNDE

Ambassade, B.P. 1169 ;
Villa Zogo-Massy, Route du Mont-Fébé,
Quartier Bastos.

Réception de 8 h à 12 h et de 15 h à 16 h du lundi au vendredi.

COTE-D'IVOIRE



Abidjan

AMBASSADE

Immeuble Les Arcades,
Rue Franchet d'Esperey
(de 8 h à 12 h du lundi au vendredi)
Boîte postale 1914, Abidjan

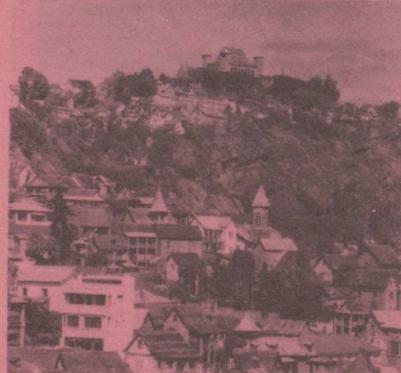


GUINEE



Ambassade de Suisse
rue de l'Ecole de Santé
B.P. 720
Donka
KONACRY II
Tél. : 613-87

MADAGASCAR



Ambassade
Rue Solombavambahoaka Frantsay 77

Cercle suisse
B.P. 1219 - Tananarive

Le comité du Cercle suisse a organisé une séance de cinéma :
le dimanche 9 juillet 1978, au « Madagascar Hilton (salle du Roi et de la Reine).

Nous profitons de cette circulaire pour signaler aux personnes intéressées que depuis peu il existe la possibilité pour les Suisses de l'étranger et surtout pour leurs enfants de préparer par correspondance les examens fédéraux aux maturités commerciales, classiques, scientifiques.

La documentation, en allemand, est à la disposition auprès du président du Cercle, M. J.-P. Robert, B.P. 918, Tananarive.

Le Comité.

Au programme :

- a) un court métrage de Charlie Chaplin « l'Immigrant ».
- b) un long métrage de Pierre Granier-Deferre, avec Simone Signoret, Alain Delon et Jean Tissier « La Veuve Couderc ».

Mauritanie : agence consulaire de Suisse : M. Henri Muller, Consul de Suisse, B.P. 132, Nouakchott.

Mali : agence consulaire de Suisse M. Roger-Gaston Progin, Consul de Suisse, B.P. 1124, Bramako.

OUGANDA

En date du 1^{er} avril 1978, le Conseil fédéral a nommé M. Oskar Rothen en qualité de consul honoraire de Suisse à Kampala. Il remplace Monsieur Bruno Illi qui a quitté l'Ouganda en décembre 1977.

L'adresse du consulat est la suivante :
Consulate of Switzerland
P.O. Box 4187
KAMPALA (Ouganda)

et se trouve à la Baskerville, avenue 1 Kololo
KAMPALA

Le numéro de téléphone est le 41574 à Kampala.

L'ambassade de Suisse à Nairobi reste, comme par le passé compétente pour les affaires diplomatiques et consulaires concernant l'Ouganda.

RWANDA



Ambassade de Suisse
B.P. 597 KIGALI
21, boulevard de la Révolution
Bâtiment de
l'Agence Maritime Internationale
(AMIRWANDA), 1^{er} étage, tél. : 5534

Nairobi

Ambassade de Suisse

International House, 7^e étage Mama Ngina Street P.O. BOX 20008 Nairobi.
Tél. 28735.

SENEGAL



Dakar

Ambassade, 1, rue Victor-Hugo (de 9 h à 12 h du lundi au vendredi), boîte postale 1772, Dakar (Sénégal). Tél. : 263-48-(49).

L'Ambassade de Suisse à Dakar est compétente pour la Gambie, le Mali, la Mauritanie et le Sénégal.

REPUBLIQUE DU ZAIRE



Kinshasa

Ambassade de Suisse
Résidence Astrid, 3^e étage
Angle des Avenues de la Nation et Lupungu
B. P. 8724
Tél. 222.85 et 25.099
Réception de 9 h 30 à 12 h
samedi excepté, ou sur rendez-vous.